



Confédération Paysanne
Marne

Bulletin d'adhésion 2026

Conf'51

NOM : Prénom :

Genre : ☐ F ☐ M ☐ Non-binaire

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél fixe : Tél portable :

E-Mail :

Production-s principale-s :

Label AB : ☐ Oui ☐ Non Autre :

Je recherche du foncier : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, quelle surface (en ha) ? :

J'adhère à la Confédération paysanne de la Marne

pour l'année 2026 et verse une cotisation d'un montant de :

- ☐ Paysan·ne : cotisation de base 100 €
- ☐ Retraité·e / Cotisant·e solidaire 50 €
- ☐ Montant libre de soutien :€

Date et lieu :

Signature :

☐ Je ne suis pas paysan·ne, je fais un don de soutien : 30 €

☐ Abonnement à Campagnes solidaires, mensuel de la Confédération paysanne : 42 €

Nous contacter :

**Confédération Paysanne
de la Marne**

Rue de l'écluse
51360 Val de Vesle.
Tel : 07 81 24 00 98
ou 06 98 43 25 34

marne@confederation-paysanne.fr



J'adhère à l'ARDEAR

L'ARDEAR est une association créée par les paysan.ne.s engagé.e.s dans le développement de l'Agriculture Paysanne. Agréée organisme de formation, elle accompagne et met en réseau les paysans qui souhaitent améliorer leurs pratiques, développer l'autonomie de leur ferme ou la qualité de leurs produits grâce au partage de leurs expériences et de leurs savoir-faire.

J'adhère à l'ARDEAR pour l'année 2026 et verse une cotisation d'un montant de :

☐ **20€ (chèque à l'ordre de l'ARDEAR)**

Les cotisations auprès des syndicats agricoles font partie des "frais généraux", donc des charges déductibles pour le calcul du résultat imposable de l'entreprise.

>> Pour payer votre cotisation vous avez 2 possibilités :

1. Faire un virement à la Confédération paysanne de la Marne (IBAN : FR76 3008 7337 5800 0214 7630 158 BIC : CMCIFRPP) et renvoyer ce bulletin d'adhésion à marne@confederation-paysanne.fr
2. par chèque , en renvoyant le bulletin accompagné du chèque à la trésorière de la Conf 51 :
Virginie Zins, Ferme de la Chapelle, 1 route de la Chapelle, 51800 Servon-Melzicourt